

Pour tous renseignements

Mme BOULETS Géraldine
Infirmière coordonnatrice

02.32.20.20.20

est à votre disposition du
lundi au vendredi
De 8h30 à 16h00



N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur

En cas d'absence



Hôpital P. Hurabielle
165 rue Pasteur
27310 Bourg Achard

Centre hospitalier
Pierre Hurabielle
Bourg-Achard



**Service de Soins
Infirmiers A Domicile**

S.S.I.A.D. du Roumois

Bourg-Achard

02.32.20.20.20

Fax : 02.32.20.20.21

ssiad@hopital-bourgachard.fr

Le SSIAD du Roumois

ouvert depuis le 2 Janvier 1991 a une capacité d'accueil de 50 patients.

Ce service s'adresse

☛ aux personnes adultes souffrant de pathologies graves, chroniques , invalidantes

☛ aux personnes en situation de handicap

qui nécessitent des soins d'hygiène, de nursing, voire une surveillance ou une évaluation de leur état de santé.

Ce service ne peut se mettre en place que sur **prescription médicale**.

Le SSIAD intervient sur toutes les communes

du canton de Routot

du canton de Bourgtheroulde,

ainsi que sur les communes de :

Brestot Ecaquelon

Touville sur Montfort

Illeville sur Montfort

La Bouille Moulineaux

Le SSIAD a pour objectifs de :

- Ré autonomiser le patient
- Favoriser le maintien à domicile
- Apporter une aide technique à l'entourage
- Eviter ou écourter une hospitalisation
- Prévenir les escarres
- Evaluer la douleur, les besoins
- Retarder une entrée en EHPAD*
- Accompagner les personnes en fin de vie
- mettre en place le relai vers les services d'aide à domicile.

Le SSIAD travaille en collaboration avec :

- les médecins traitants et les services hospitaliers
- les infirmières libérales conventionnées
- les services d'aides à domicile

*EHPAD Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Seuls les médecins traitants ou hospitaliers peuvent délivrer la prescription de prise en charge par le SSIAD.

La première prise en charge est définie pour une durée de 30 jours. Selon la situation du patient, une prolongation peut être demandée auprès du médecin traitant.

L'infirmière coordonnatrice se charge des démarches auprès des différentes caisses d'assurances maladie.

Avant une éventuelle admission, l'infirmière coordonnatrice prend contact avec le patient ainsi qu'avec ses aidants (famille, amis, services d'aide...) afin d'évaluer et d'organiser la prise en charge à domicile.

Les soins d'hygiène ainsi que la surveillance de l'état de santé sont assurés par **des aides soignantes** du service tous les jours y compris les week-end et jours fériés selon les besoins du patient et les disponibilités du service.

Le SSIAD du Roumois

ouvert depuis le 2 Janvier 1991 a une capacité d'accueil de 50 patients.

Ce service s'adresse

☛ aux personnes adultes souffrant de pathologies graves, chroniques , invalidantes

☛ aux personnes en situation de handicap

qui nécessitent des soins d'hygiène, de nursing, voire une surveillance ou une évaluation de leur état de santé.

Ce service ne peut se mettre en place que sur **prescription médicale**.

Le SSIAD intervient sur toutes les communes

du canton de Routot

du canton de Bourgtheroulde,

ainsi que sur les communes de :

Brestot Ecaquelon

Touville sur Montfort

Illeville sur Montfort

La Bouille Moulineaux

Le SSIAD a pour objectifs de :

- Ré autonomiser le patient
- Favoriser le maintien à domicile
- Apporter une aide technique à l'entourage
- Eviter ou écourter une hospitalisation
- Prévenir les escarres
- Evaluer la douleur, les besoins
- Retarder une entrée en EHPAD*
- Accompagner les personnes en fin de vie
- mettre en place le relai vers les services d'aide à domicile.

Le SSIAD travaille en collaboration avec :

- les médecins traitants et les services hospitaliers
- les infirmières libérales conventionnées
- les services d'aides à domicile

*EHPAD Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

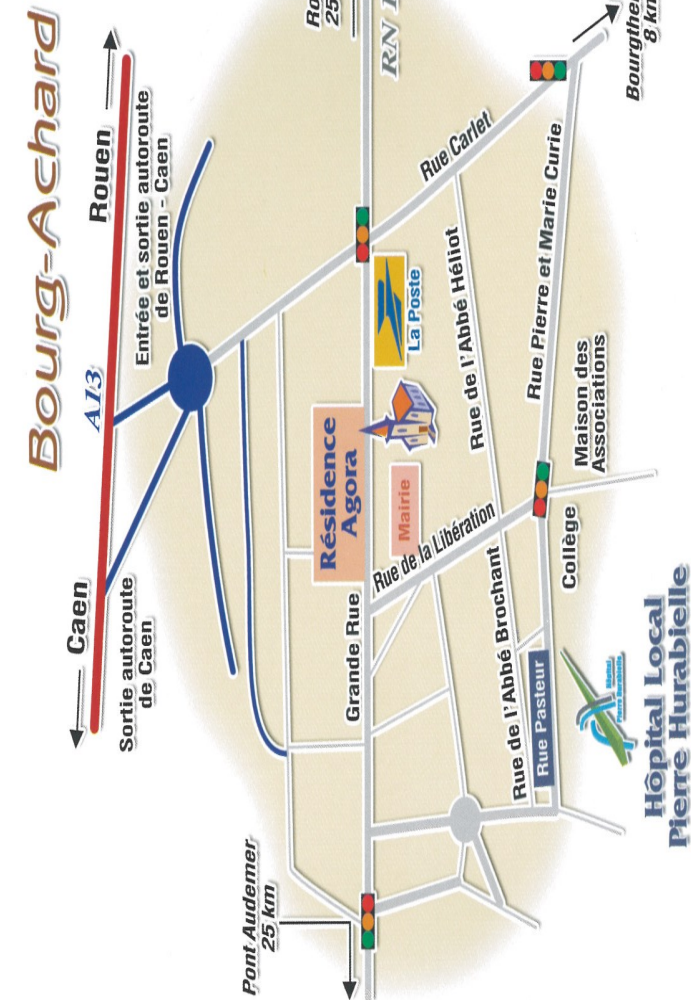
Seuls les médecins traitants ou hospitaliers peuvent délivrer la prescription de prise en charge par le SSIAD.

La première prise en charge est définie pour une durée de 30 jours. Selon la situation du patient, une prolongation peut être demandée auprès du médecin traitant.

L'infirmière coordonnatrice se charge des démarches auprès des différentes caisses d'assurances maladie.

Avant une éventuelle admission, l'infirmière coordonnatrice prend contact avec le patient ainsi qu'avec ses aidants (famille, amis, services d'aide...) afin d'évaluer et d'organiser la prise en charge à domicile.

Les soins d'hygiène ainsi que la surveillance de l'état de santé sont assurés par **des aides soignantes** du service tous les jours y compris les week-end et jours fériés selon les besoins du patient et les disponibilités du service.



Pour tous renseignements

Mme BOULETS Géraldine
Infirmière coordonnatrice

02.32.20.20.20

est à votre disposition du
lundi au vendredi
De 8h30 à 16h00



N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur

En cas d'absence



Hôpital P. Hurabielle
165 rue Pasteur
27310 Bourg Achard
02.32.20.20.00

Centre hospitalier
Pierre Hurabielle
Bourg-Achard



**Service de Soins
Infirmiers A Domicile**

S.S.I.A.D. du Roumois
Bourg-Achard
02.32.20.20.20
Fax:02.32.20.20.21

ssiad@hopital-bourgachard.fr